



Terminer une indivision avec mon ex-fiancée

Par Visiteur

J'ai fait l'acquisition d'un terrain avec mon ex-fiancée. Sur le terrain nous avons obtenu un permis de construire. Nous avons un accord non écrit que je payais le terrain et les frais pour obtenir le permis de construire et elle contracterait l'emprunt pour construire la maison. Nous avons rompu notre relation, je souhaite terminer l'indivision en achetant sa part de terrain. Sachant que j'ai payé la totalité du terrain, puis-je obtenir la totalité du terrain sans lui verser d'argent? Donner moi la meilleure solution pour sortir de l'indivision et récupérer la somme versée (le prix du terrain + les frais pour obtenir le permis de construire) ou obtenir le terrain sans rien verser hors frais de notaire. Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Sachant que j'ai payé la totalité du terrain, puis-je obtenir la totalité du terrain sans lui verser d'argent?
Sur l'acte de propriété du terrain qui est propriétaire?

Cordialement

Par Visiteur

Sur l'acte du terrain les deux personnes sont propriétaires mais j'ai payé avec mes économies la totalité du terrain, le terrain est en indivision au nom des deux ex-fiancés. Ma question, sachant que j'ai la preuve du paiement sur mes deniers personnels(justificatifs de la banque), pourrai-je récupérer mon argent en terminant l'indivision ?
Salutations

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Sur l'acte du terrain les deux personnes sont propriétaires mais j'ai payé avec mes économies la totalité du terrain, le terrain est en indivision au nom des deux ex-fiancés. Ma question, sachant que j'ai la preuve du paiement sur mes deniers personnels(justificatifs de la banque), pourrai-je récupérer mon argent en terminant l'indivision ?
Le souci est que peu importe qui a payé. L'acte de propriété stipule que le terrain est en indivision.
De ce fait sauf à démontrer que vous n'avez pas agi dans une intention libérale (ce qui est très délicat car il faudrait démontrer que vous souhaitez dès le départ de votre ex amie vous rembourser la somme versée), afin de récupérer le terrain sans le vendre, vous devez racheter la part de votre amie.

Cordialement

Par Visiteur

Au départ nous avons un projet de construction d'une maison, moi je devais payer le terrain et elle devait faire le prêt pour financer la maison. On devait financer à part égale le projet terrain et maison. Nous avons obtenu le permis de construire et notre rupture a stopé le projet. De mon côté j'ai payé le terrain alors que le projet est annulé. je souhaite acheter sa part mais en tenant compte du fait que j'ai payé la totalité du terrain.
Salutations

Par Visiteur

Monsieur

Je comprends bien mais juridiquement peu importe qui a payé quoi, vous êtes tous les deux propriétaires du terrain. De ce fait vous pouvez essayer de négocier avec votre amie le prix de sa part.

Cordialement